Déchets : une convention-cadre entre com'com, CdC, État et Syvadec

Réunis hier dans les locaux de l'ancien tribunal de Corte, les représentants des communautés de communes de toute la Corse ont eu à se pencher sur une convention-cadre pour le tri des déchets, proposée par l'État, la CdC et le Syvadec.

"Ce document est la première pierre d'un plan global de gestion, explique François Sargentini, président de l'Office de l'environnement de la Corse. *L'organisation du tri se pose au niveau des com'com qui en ont la compétence. Dans le cadre de la stratégie que nous préconisons, ce sont elles qui seront en première ligne. Mais nous avions besoin d'un cadre général qui est tracé dans cette convention, qui peut être discutée et amendée, et qui servira de base de travail pour que d'ici la fin de l'année, toutes les communautés de communes soient en ordre de marche, notamment sur la question du tri à la source."*

"C'est une séance de rattrapage, résume François Tatti, président du Syvadec, *à laquelle participent tous les territoires. La Corse a atteint un niveau de maturité qui nous permet d'espérer que nous atteindrons nos objectifs."*

Dans ce travail, l'État a réaffirmé sa position : *"L'État sera un partenaire engagé techniquement,* assure la préfète de Corse Josiane Chevalier, *financièrement à travers notamment les budgets importants que nous avons obtenus de l'Ademe* pour financer les postes (24 000€/poste/intercommunalité) et les équipements nécessaires, dans le cadre du PEI* ou de la DETR*.*

"L'État sera ensuite un partenaire facilitateur, notamment sur les discussions de sortie de crise avec le Fium'Orbu, mais également un partenaire exigeant, car nous engageons des moyens publics et nous attendrons des résultats. Il y a encore quelques ajustements à faire sur la convention-cadre, mais tout le monde est d'accord sur le principe." À quelques nuances près. *"On fait beaucoup de recyclage,* dénonce Pierre Marcellesi, président de la com'com de l'Alta Rocca. *À ce stade, cette convention est un recueil de bonnes intentions. Les modes de collecte et les infrastructures de tri sont très compliqués à mettre en œuvre et surtout très coûteux. C'est bien que tous les acteurs se mettent autour de la table et il est sans doute opportun que tout le monde signe pour ces objectifs, mais le coût est aussi ambitieux que les objectifs. L'objet principal de mon courroux aujourd'hui, c'est qu'il n'y a pas de fonds fléchés, dédiés spécifiquement.*

La convention-cadre sera signée la semaine prochaine, avant que ne commence un travail avec chaque territoire. / PHOTO JEANNOT FILIPPI

"L'argent sera trouvé dans des financements classiques et, donc, au détriment d'autres projets."

Gilles Simeoni a donné une semaine aux présidents de communautés de communes pour faire remonter leurs remarques et amendements sur la convention-cadre.

Ensuite, commencera le travail d'élaboration des conventions bilatérales avec chaque territoire.

MOQ

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
* Plan exceptionnel d'investissement.
* Dotation d'équipement des territoires ruraux.